

15 juin 2007

Rapport du directeur général

M. André Rainville, ing.

Chers consœurs et confrères,
Mesdames, Messieurs,

Depuis ma récente entrée en fonction le 12 mars dernier, j'ai rapidement constaté à la fois l'ampleur de la tâche et le potentiel que constitue l'équipe du Secrétariat. Les membres du Comité de gestion en particulier m'ont permis de prendre un train déjà en marche. Par ailleurs, à titre de lien entre les administrateurs élus et la permanence de l'Ordre, je n'ai ménagé aucun effort pour entreprendre une collaboration harmonieuse.

Les instances de l'Ordre m'ont accordé leur confiance en me nommant à la Direction générale de mon ordre professionnel et je les en remercie. J'ai la ferme intention de remplir ce mandat en mettant en pratique les valeurs fondamentales de l'ingénieur bien sûr - compétence, responsabilité, sens de l'éthique et engagement social - ainsi que celles que s'est donnée l'organisation, à savoir l'intégrité, l'accessibilité, la transparence, la rigueur et l'équité. Le mandat de protection du public dont est investi l'Ordre n'en exige pas moins.

Je voudrais ici mentionner la contribution de ceux, confrères et consœur qui m'ont précédé dans cette fonction à la Direction générale, à titre de titulaires ou d'intérimaires. Ils ont contribué plus que moi encore à l'élaboration du Plan stratégique dont je vous parlerai. Vous trouverez plus de détails sur leur mandat à la page 24 du rapport annuel.

Le Bureau a décidé, avec mon embauche, de pourvoir séparément les postes de secrétaire et de directeur général, et de combler en priorité le poste de directeur général. Ceci explique le fait que les fonctions de secrétaire sont actuellement assumées de manière intérimaire par M. l'ingénieur Michel Morin. Nous sommes présentement au stade de la sélection finale du Secrétaire de l'Ordre et sa nomination devrait intervenir au cours du mois.

C'est un privilège que d'entreprendre ce nouvel emploi consécutivement à la mise en œuvre d'un Plan stratégique courageux, accompagné d'une mise à niveau de l'organisation.

Je vous présente maintenant l'ensemble du Plan stratégique. Il est basé sur la protection du public, notre mandat à titre d'ordre professionnel. Cette brève présentation permettra une meilleure compréhension du Budget 2007-2008 et des orientations budgétaires pour 2008-2009. Je vous propose donc de passer en revue les huit priorités stratégiques du Plan déjà adopté l'automne dernier par le Bureau.

Comme le président l'a souligné plus tôt, les enjeux professionnels, de protection du public et organisationnels ont été pris en compte dans l'analyse.

ENJEUX PROFESSIONNELS

Ils sont principalement concentrés sur le développement professionnel : maintenir à jour les compétences des membres

À l'heure actuelle, il n'existe à l'Ordre aucun suivi du développement professionnel individuel. Un processus pour soutenir les membres dans l'identification de leurs objectifs personnels, les moyens à prendre pour les atteindre et la documentation des résultats obtenus devra être mis en place. Il faut donc se doter d'un règlement visant l'amélioration systémique de la pratique. Ce règlement sera doublé d'un processus de saisie et d'exploitation des données, géré de manière intégrée avec les autres activités professionnelles. On se dirige ainsi vers la tenue d'un registre individuel où seront consignés les objectifs de développement professionnel, les moyens et les résultats.

Nous entendons aussi fournir un soutien adéquat aux facultés de génie pour l'intégration de la dimension professionnelle dans la formation des étudiants.

Une augmentation du budget de 31 000 \$ à 421 000 \$ sur 3 ans

ENJEUX DE PROTECTION DU PUBLIC

D'abord l'inspection professionnelle

L'Ordre réalise aujourd'hui moins de 1 000 inspections par an. On espère doubler ce nombre d'ici 3 ans. 60 % des membres *inspectables* ne l'ont jamais été. La mise en place d'un questionnaire électronique va diminuer les coûts unitaires de l'inspection. Pour l'ingénieur, l'inspection professionnelle est l'occasion d'améliorer sa pratique et de faire de la prévention, en le sensibilisant à ses obligations.

Une augmentation du budget de 941 500 \$ à 1 701 500 \$ sur trois ans

Relancer la surveillance de la pratique illégale

La relance du programme de surveillance de la pratique illégale permet de faire respecter la Loi sur les ingénieurs au Québec et a un effet dissuasif. Pour y arriver, l'Ordre va cibler des secteurs d'intervention et augmentera sa présence sur le terrain. L'embauche de ressources et la gestion intégrée des dossiers seront garantes des résultats.

Une augmentation du budget de 368 000 \$ à 669 000 \$ sur 3 ans

Au Bureau du syndic : accroître la capacité de traitement des demandes d'enquête

La durée moyenne de traitement d'une demande d'enquête est aujourd'hui de 15 mois. Un délai aussi long est incompatible avec la protection du public. La judiciarisation du système disciplinaire, la complexité des dossiers, l'augmentation des demandes d'enquête sont les principales causes des longs délais de traitement. Il est prévu de réduire ce délai à 12 mois voire moins, grâce à l'affectation de deux nouveaux syndics adjoints et l'ajout d'un poste de secrétaire.

Une augmentation au budget 2007-2008 de 225 000 \$

Positionner l'Ordre sur les dossiers d'intérêt public

L'Ordre veut mettre en valeur l'expertise et la contribution sociale des ingénieurs. On sait que les ingénieurs tiennent un rôle essentiel dans les grands enjeux de la société et contribuent au bien-être collectif. En accroissant sa présence et en agissant en citoyen corporatif neutre, l'Ordre valorisera d'autant la profession. Par des interventions planifiées et ponctuelles, la présence publique de l'Ordre maintiendra son statut d'interlocuteur de poids.

Une augmentation annuelle du budget de 50 000 \$

Favoriser l'intégration à la profession

L'absence d'encadrement et de suivi de l'ingénieur junior dans sa démarche pour devenir ingénieur peut avoir des effets négatifs, notamment chez des ingénieurs juniors qui pratiquent sans être sous la supervision directe d'un ingénieur. Pour favoriser leur intégration, nous voulons établir une liaison continue et efficace avec les étudiants en génie, soutenir les parrains, et encourager les juniors à compléter leur cheminement dans les meilleurs délais. Une telle démarche a aussi pour effet de valoriser le permis d'ingénieur auprès des membres potentiels et des entreprises. Des ressources additionnelles seront engagées et les dossiers gérés de manière intégrée avec les autres programmes.

Une augmentation du budget de 270 000 \$ à 530 000 \$ sur trois ans

ENJEUX ORGANISATIONNELS

Améliorer les services à la clientèle

Une amélioration de la prestation du **Service d'admission** aux candidats (demandeurs et potentiels) s'avère indispensable. Par exemple, les dossiers d'admission subissent actuellement un délai d'attente de 2,5 mois pour les candidats diplômés hors Québec. Pour répondre aux attentes gouvernementales en regard des immigrants, l'Ordre devra veiller à réduire significativement voire à supprimer ce délai, tant celui relevant de l'Ordre que celui attribuable au candidat. L'Ordre veut réussir l'équilibre entre l'intégration des candidats et le respect des exigences de compétence, en dépit de la perception de complexité et de lourdeur du processus d'admission.

Un objectif d'autofinancement a été fixé pour des dépenses annuelles de 600 000 \$.

Poursuivre la mise à niveau de l'Ordre

La mise à niveau vise à accroître la productivité et la qualité des services de l'Ordre. Plusieurs employés clés prendront leur retraite d'ici quatre ans, il faudra assurer **la relève** au niveau du personnel, notamment pour sauvegarder les acquis de l'Ordre et assurer le transfert des connaissances et de la mémoire corporative. À défaut, il serait difficile de réaliser la mission première de l'Ordre. Un plan d'embauche est amorcé afin de garantir une période de chevauchement de 3 à 6 mois, selon les postes. Il est également prévu un système de gestion des dossiers et d'informatisation des processus.

Coûts de chevauchement : 215 000 \$ sur 3 ans

Implanter de nouvelles Technologies de l'information (TI)

Malgré des avancées significatives, l'Ordre ne fournit que peu de prestations électroniques de services (PES) : formulaires électroniques, suivis des dossiers, etc. Les infrastructures des TI sont désuètes et ne permettent pas de réaliser les développements nécessaires. La solution du Progiciel de gestion intégrée a été retenue et la firme adjudicataire du contrat a déjà terminé une première phase du projet d'implantation.

Un investissement de 1,2 M\$ sur 3 ans

Le Progiciel de gestion intégrée est l'outil intégrateur qui donnera une plus grande efficacité aux nombreux projets en cours ou qui attendent d'être démarrés. Certes, c'est un facteur non suffisant, mais indispensable pour nous conduire à l'atteinte de nos objectifs et vers des résultats de haut niveau. Compte tenu de la révision des processus et de leur optimisation, la démarche d'amélioration continue de la qualité pourra se concrétiser et permettra de mesurer le chemin parcouru.

Je termine mon rapport sur l'énoncé de vision qui a été développé lors de l'élaboration du Plan stratégique :

Faire de l'Ordre des ingénieurs du Québec un organisme rassembleur et une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie